



**PLUS NOMBREUX
PLUS FORTS !**

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS...
... NOUS COMPTONS SUR VOUS.

**SNUipp
FSU 06**

LE SITE DU SNUIPP-FSU 06

04 92 00 02 00 | Snu06@snuipp.fr | 34 Av - du Dr Ménaud 06000 NICE



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°88

Sommaire: Hors classe, VISIO Mouvement, Temps partiel, - Mouvement: recours; Mouvement TRS, INTERIM de direction; TITRE provisoire; - Appel à candidature, Rep+, AESH, Maternelle, Direction,recrutement,manif féministe



OUTIL

DOSSIER EN LIGNE...

Accès à la Hors-Classe :

Les barèmes détaillés des 295 promu-e-s dans le Alpes-Maritimes en 2020

C'est ici

Notre dossier 2020 ici



INFORMATIONS MOUVEMENT 2021

Mercredi 9 juin à partir de 9h30 ris en visio " spéciale deuxième phase du mouvement "

Concerne tous les collègues qui restent sans affectation (hors TRS) après les résultats du 21 mai dernier

Toutes les questions que vous vous posez seront abordées par les délégué-e-s du SNUipp-FSU.

Pour vous inscrire il suffit de nous adresser un mail à snu06@snuipp.fr

Nous vous enverrons dès lors le lien de connexion

Inscrivez vous nombreuses et nombreux ! OUVERTE A TOUTES ET TOUS

Nous enverrons bien sûr aux participants une attestation de présence. La RIS pourra être défalquée des 108 h hors APC



POUR LES COLLEGUES TRS

Eu égard au calendrier très serré de la Dsden pour faire les voeux

**Nous vous proposons une VISIO Spéciale TRS
LUNDI 7 JUIN à de 17h30 à 18h30**

La VISIO de Mercredi 9 JUIN à 9 h30 est aussi maintenue pour celles et ceux qui souhaiteraient rester sur cette date

Dans les deux cas, POUR VOUS INSCRIRE, il suffit d'adresser un mail à snu06@snuipp.fr en nous précisant la date retenue

ENQUETE FLASH

MOUVEMENT 2021

MON RESULTAT



Vous connaissez désormais le résultat de votre participation aux opérations de mouvement.

Avec la loi dite de "transformation de la fonction publique" votée en août 2019, les organisations syndicales n'ont plus accès, lors des différentes phases, aux résultats de cette opération.

Les documents obtenus lors des CAPD permettaient, jusqu'alors, de veiller au bon déroulement des opérations et de s'assurer de l'absence d'erreur ou de problèmes (barème correctement calculé, respect des priorités et/ou bonifications...).

Ils permettaient, en outre, au SNUipp-FSU de publier les barèmes pour chaque poste, donnant ainsi la possibilité à chacun-e de comprendre son résultat d'affectation.

De fait, il n'y a plus aucune transparence. Agissons ensemble !

Pour permettre au SNUipp-FSU de déceler d'éventuelles erreurs, de reconstruire une forme de transparence, de vous accompagner au mieux l'année prochaine nous avons besoin de connaître votre résultat d'affectation.

Pour cela, vous pouvez renseigner le SNUipp-FSU 06 sur le résultat obtenu (ou pas) au mouvement.

<https://consultation.snuipp.fr/resultats-mouvement/06>



° MOUVEMENT TRS à TD: attention aux délais très courts !

Fiche de vœux à renvoyer à l'IEN avant le 9 JUIN

Concerne les collègues déjà TRS ou maintenus TRS + les nommés TRS à TD à la suite des résultats de la 1ère phase du mouvement.

Et les remplaçants à temps partiel qui en ont fait la demande

Les barèmes ont été adressés aux collègues lundi soir pour vérification avec un retour pour mercredi soir 17h.

Le SNUipp a accompagné les collègues dans cette vérification.

LE CALENDRIER PREVU:

- ▶ Publication des postes Trs : LUNDI 7 JUIN
- ▶ **Voeux manuels à renvoyer à l'IEN AVANT le 9 juin 2021**
- ▶ Réunions en circos et affectations entre le 9 et le 15 juin

Toutes les INFOS, les modalités, les conseils: **ICI**



Temps Partiels: 2ème "vague" de convocations chez les IEN

Cela concerne:

les collègues qui ont sollicité un Temps partiel sur autorisation (1ère demande ou renouvellement),

ET qui ont participé au mouvement et obtenu une affectation ou une nouvelle affectation.

Convocation chez les IEN dans le cadre des entretiens "temps partiels". Puis décision du DASEN.

Si refus, là encore le SNUipp fournira aux collègues un modèle de recours type pour saisir la Capd prévue le 1 juillet.

N'hésitez pas si question !



Résultats Mouvement 1ère phase: QUELS RECOURS POSSIBLES ?

Le collègue qui contesterait une mutation ou une non mutation pourra faire un recours gracieux auprès de l'IA ET en parallèle, s'il souhaite être assisté, mandater le SNUipp-FSU pour intervention auprès de l'IA.

La bilatérale Dsden / SNUipp-FSU pour l'étude des recours est prévue le 16 JUIN

TOUT EST : **ici**



2ème Mouvement des directeurs-trices à TD et intérim de direction 2021 - avant le 9 juin

A rajouter dans la liste des INTERIM possibles, un additif a été publié

- Antibes Moulins maternelle (5 classes)
- Beausoleil Tenao primaire (6 classes)
- Cannes Pagnol Maternelle (5 classes)
- Peille Grave de Peille (6 classes)
- Puget Théniers élémentaire (6 classes)
- Utelle Cinq Villages (4 classes)

Tout est : [ici](#)



**° MOUVEMENT PROVISOIRE : pour celles et ceux sans affectation.
Démarches à faire avant le 21 juin - COPIE au SNUipp-FSU**

FICHE d'extension + courrier à renvoyer par VOIE POSTALE uniquement
affectations connues le 30 JUIN

Les infos, modalités, conseils ... tout est : [ici](#)

Appel à candidatures



APPELS A CANDIDATURE - Candidatures AVANT le 9 JUIN

Candidatures à : ia06-dipe2@ac-nice.fr + IEN

COPIE au SNUipp-FSU

Tout est : [ici](#)

NOUVEL appel

Appel à candidature au poste de médiateur à l'Atelier Canopé - avant le 26 Juin

[ICI](#)



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
AESH**

Retour sur la journée d'action des AESH du 3 juin

Dans un contexte difficile, à commencer par la situation financières des premier-es concernées qui n'aide pas la grève, les AESH ont répondu présent-es à Nice et partout en France où la même colère domine.

[Lire la suite](#)



[J'exerce en éducation prioritaire, je défends mes droits \(épisode 1\)](#)

[L'allègement de service, j'y ai droit, j'en ai besoin !](#)

La circulaire de « refondation de l'éducation prioritaire » du 4 juin 2014 instaure une décharge d'enseignement pour tous les personnels (y compris les brigades départementales de remplacement) exerçant en REP+ à hauteur de 18 demi-journées.

Cet allègement de service d'enseignement est une reconnaissance du temps que les professeur-es des écoles consacrent à des missions indispensables à la mise en œuvre d'un enseignement ambitieux au service de la réussite de tous les élèves de l'éducation prioritaire.

Ce temps, j'en ai besoin !

J'en ai besoin pour tous les travaux individuels et collectifs liés à la prise en charge des besoins éducatifs particuliers des élèves.

J'en ai besoin pour toutes les actions relatives aux relations avec les parents d'élèves.

J'en ai besoin pour le travail en équipe (conseils de maitres, de cycle), pour les temps de collaboration avec le RASED.

J'en ai besoin pour la liaison inter-cycles ou inter-degrés.

J'en ai besoin pour des rencontres avec les partenaires de l'école.

Pour répondre à ces besoins, le temps d'allègement de service ne doit pas être amputée par le « tout formation » dont la circulaire de 2014 n'impose qu'un seuil minimal de trois jours.

Cette offre de formation doit « répondre de manière très concrète aux besoins réels des personnels dans l'exercice de leur métier ainsi qu'à leurs demandes » comme le stipule la circulaire du 23/9/2019 sur le schéma directeur de la formation continue.

L'allègement de service, j'y ai droit, j'en ai besoin...

Je signe l'appel pétitionnaire du SNUipp-FSU 06



A revoir : Rencontres en ligne : Maternelle - voir grand pour les petits !

C'est sur le devenir de la maternelle qu'ont porté cette fois les rencontres en ligne du SNUipp le 1er juin 2021. 500 collègues ont assistés aux interventions de chercheurs ou de chercheuses autour de l'évaluation positive, la place du jeu, la compréhension des textes complexes, agir avec le corps et bien d'autres thématiques.

Le replay des interventions et des ressources supplémentaires sont disponibles !

Organisé dans un contexte de **modification des programmes**, le colloque a réuni plus de 500 collègues autour de différentes thématiques. Le SNUipp-FSU invite la profession à s'emparer des conseils des maitres et maîtresses, de la journée de pré rentrée ou autre moment de leur choix pour voir ou revoir les interventions.

Voir les interventions [ici](#)



Hiérarchie dans les écoles : c'est toujours non !

Lors de la présentation du Grenelle de l'éducation, le Ministre a plusieurs fois fait référence à la proposition de loi Rilhac « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école ». Si le Ministre ne manque pas de rappeler régulièrement son attachement à un statut des directeurs et directrices d'école. pour le SNUipp-FSU, qui s'exprime avec trois autres organisations syndicales, l'urgence est à une réelle amélioration des conditions de travail, à un renforcement du lien entre toutes et tous et non à une division.

Le statu quo n'est plus tenable et il y a urgence à agir pour la direction et le fonctionnement de l'école, les évolutions portées par le texte sur le rôle du directeur et de la directrice dénaturent profondément le modèle de l'École de la République qui a largement fait ses preuves.

Lire la suite

Télécharger le tract



Il est urgent de RECRUTER !

Le SNUipp s'adresse à nouveau au Ministère pour exiger un plan pluriannuel de recrutements.

Le SNUipp-FSU écrit à nouveau au ministère pour rappeler l'opposition du SNUipp-FSU à la baisse du nombre de postes au concours et réclamer une campagne de recrutements ambitieuse et pluri-annuelle.

RAPPEL : Le nombre de postes est en diminution de 13,4% par rapport à 2020, tous concours confondus. Ce nombre de postes n'a jamais été aussi faible depuis 2013. C'est un très mauvais signal envoyé à la profession alors que depuis le début de l'année, la quasi-totalité des académies doit faire appel à des contractuel·les pour assurer les besoins de remplacement liés notamment à la pandémie.

Lire le courrier: <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9450>



5 JUIN, TOUTES AUX FRONTIÈRES : une action féministe européenne pour une Europe sans muraille

Cette action « Toutes aux frontières » vise à affirmer et à rendre visible la parole de féministes sur les politiques migratoires européennes actuelles et refuser :

- Le durcissement des politiques migratoires qui menace les droits fondamentaux des individus.
- Le renforcement et le durcissement des contrôles aux frontières.
- les pratiques administratives inhumaines et l'absence de protection juridique pour les personnes en situation de migration.
- l'accueil indigne et conditionnel réservé aux personnes en situation de migration.

Pour revendiquer un accueil digne et une tout autre politique migratoire en Europe, le SNUipp-FSU et la FSU, appellent à participer à l'initiative "Toutes aux frontières" le samedi **5 juin prochain à Nice.**



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

